

Le 26 octobre 2012

Chères amies et chers amis,

Comme vous le savez, pour le CCFD-Terre solidaire, l'année 2013 sera l'année de l'élaboration de son nouveau Rapport d'orientation (RO) ; celui-ci sera élaboré pour les années 2014-2020.

Cette construction est toujours un moment important pour notre association, car elle permet d'orienter notre action, notre réflexion et notre plaidoyer pour six années supplémentaires.

Toutes les forces du CCFD-Terre solidaire doivent contribuer à ce travail ; les Mouvements et Services d'Eglise (MSE) ont un rôle important à jouer dans la construction de ce rapport ; nous comptons donc sur vous pour nous aider à bâtir ce rapport à partir des questions contenues dans ce document. Ces questions ont été élaborées à partir des discussions lors de la rencontre d'octobre 2012 des délégués MSE à l'assemblée générale du CCFD-Terre Solidaire. De la qualité de vos réponses dépendra la qualité des débats que nous aurons en 2013 ; ne vous sentez pas obligés de répondre à toutes les questions : certaines d'entre elles peuvent ne pas vous concerner directement.

Le calendrier d'élaboration du RO, concernant les MSE, est le suivant :

1. A partir de la réception de ce document, nous vous invitons, en mouvement ou service, à réfléchir aux différentes facettes du rapport : Education au développement, Partenariat, Plaidoyer, Gouvernance, le CCFD-Terre solidaire en Eglise ... ; certaines questions ne vous concernent peut-être pas : passez à la suivante !
 2. Le 26 janvier prochain, la réunion des Présidents et Délégués MSE sera consacrée à un travail commun sur ce rapport à partir des réponses que vous aurez travaillées dans votre mouvement ou service ;
 3. En avril 2013, ce débat alimentera le travail des commissions nationales, chargées, chacune pour leur spécificité (Education au développement, Partenariat, Plaidoyer....) d'élaborer un premier texte ;
 4. Les différents textes ainsi rédigés seront débattus à l'Assemblée générale de mai 2013 ;
 5. Un texte final sera alors écrit pour approbation en décembre 2013.
- Sachez que, par ailleurs, un calendrier similaire a été envoyé au Réseau à travers ses échelons régionaux et diocésains.

Bien entendu, les Présidents et les délégués de MSE seront tenus au courant, aux différentes étapes, de l'avancée de ce RO.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre aux questions que ce document pourrait vous poser.

En toute fraternité

Guy AURENCHE

Jacques MATTHYS

EDUCATION AU DEVELOPPEMENT (EAD)

« L'Education au développement au CCFD-Terre solidaire vise à :

1. Donner le goût de l'altérité, promouvoir la différence comme richesse humaine ;
2. Permettre une véritable réflexion sur les problèmes complexes que pose notre monde aujourd'hui.
3. Transformer les manières de voir ici ;
4. Transformer nos manières d'agir. »

<p>1 – Est ce que votre mouvement/service se retrouve dans cette définition de l'EAD ?</p> <p>Y a-t-il d'autres aspects dans votre façon de voir l'EAD ?</p>	<p style="text-align: center;"> <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non </p> <p>Faire découvrir les richesses d'ailleurs</p>
<p>2 – Comment votre mouvement/service réalise-t-il son projet d'EAD ? Avec qui ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - en s'appuyant sur les correspondants CCFD - en créant un GR (Groupe de réflexion) Solidarité (projet en cours) - en utilisant la revue du mouvement (Cf. Dernier numéro de <i>Responsables</i>) - en organisant des débats
<p>3 - Comment développer la « fertilisation croisée » de nos pratiques, de nos charismes ?</p>	<p>Les correspondants CCFD du MCC sont au cœur de la fertilisation croisée.</p> <p>Une invitation plus systématique du « CCFD » à nos propositions est souhaitable. L'inverse aussi sûrement. L'utilisation des compétences du MCC par le CCFD pourrait être mieux organisée.</p> <p>Une rencontre annuelle des dirigeants du CCFD et du MCC pourrait être féconde.</p>
<p>4 – D'après vous quel public prioritaire le CCFD-Terre solidaire doit-il viser avec son projet d'EAD ? (public jeunes, adultes ?.... en Eglise, hors Eglise ?)</p>	<p>Si les jeunes sont une priorité naturelle (moins d'a priori donc plus ouverts, futurs acteurs à éduquer, peuvent influencer les parents), il n'en reste pas moins que la sensibilisation des adultes est aussi une priorité. Il n'est jamais trop tard pour changer son regard.</p>
<p>5 – Le CCFD-Terre solidaire appartient à de nombreux collectifs ; selon vous avec quels alliés le projet d'EAD du CCFD-Terre solidaire doit-il être construit ?</p>	<p>Avec les alliés qui partagent la même conception du développement et sans doute en priorité avec ceux d'Eglise tels le Secours Catholique...</p> <p>Seule exigence : éviter l'amalgame à un parti ou une tendance politique.</p>

<p>6 – Selon vous, quels thèmes le CCFD-Terre solidaire devrait-il développer dans son projet d'EAD ?</p> <p>Quels thèmes devrait-il abandonner ?</p>	<p>En ces temps de crise en Europe, la tentation du repli sur soi, voire du rejet de l'autre, est grande. Il faut donc insister sur la richesse d'un apport mutuel.</p> <p>Le fatalisme est également un risque : faire apparaître les leviers dont chacun d'entre nous dispose pour contribuer à la solidarité internationale pourrait être un thème à travailler.</p> <p>Devant la complexité des sujets qui génère le doute sur les conséquences des actions entreprises, la mise en avant des résultats concrets (y compris leurs effets induits et démultiplication)post action pourrait être un plus.</p> <p>Les 6 thèmes du RO actuel sont à maintenir, certains dans une vision transverse (Femme Homme, Ecologie-Durable)</p>
---	--

PLAIDOYER

« Le plaidoyer est un ensemble d'actions visant à influencer les décisions des responsables politiques et/ou économiques.

Le plaidoyer mené par le CCFD s'inscrit plus globalement dans celui mené depuis plus d'une décennie par un nombre croissant d'organisations de solidarité, au Nord comme au Sud, et visant à faire respecter les droits fondamentaux des populations les plus défavorisées. »

<p>1 – Rejoignez-vous cette définition ?</p> <p>Préciser votre réponse</p>	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<p>2 – Comment votre mouvement/service s'engage-t-il au niveau du plaidoyer ? (exemples....)</p>	<p>Le MCC a récemment réfléchi à ce que doit être sa prise de parole et a conclu que celle-ci doit davantage revêtir la forme d'une interpellation, d'un questionnement (organisation de débats), plutôt que d'affirmations ou de déclarations. Néanmoins, les plaidoyers du CCFD seront regardés avec attention et analysés par le GR solidarité, qui proposera d'y associer le MCC ou non. Par ailleurs, les plaidoyers CCFD sont relayés sur le site du MCC.</p>
<p>3 – Pensez-vous que le plaidoyer du CCFD-Terre solidaire doit être porté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Auprès des organismes nationaux ? • Auprès des organismes internationaux ? • Au sein de l'Eglise ? 	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<p>4 – Jusqu'à maintenant, « le plaidoyer a été développé au CCFD dans une recherche de renforcement de ses actions d'EAD et d'appui aux partenaires, et de synergie entre elles. »</p> <p>Pensez-vous que le Plaidoyer doit aujourd'hui constituer un axe à part entière dans la mission du CCFD-Terre solidaire ? (comme le Partenariat et l'Education au développement) ; précisez votre réponse</p>	<p style="text-align: center;"> <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non </p> <p>Le plaidoyer ne doit pas être une finalité du CCFD mais un moyen au service de la vocation de solidarité du CCFD. En tant que moyen, il n'a pas à être un axe à part entière (à la différence d'Amnesty). Les plaidoyers doivent s'ancrer dans l'action locale qui reste prioritaire. Lorsque le développement local est par trop freiné par des positions politiques ou économiques, un plaidoyer peut permettre de sensibiliser et de faire bouger les lignes.</p>
<p>5 – Est ce que votre mouvement/service est prêt à soutenir un plaidoyer porteur d'alternatives au modèle économique centré sur le marché ?</p> <p>Préciser votre réponse</p>	<p style="text-align: center;"> <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non </p> <p>Chaque membre du MCC est témoin, dans son entreprise, de l'Esprit qui anime le MCC, en cherchant à « vivre et travailler autrement »,</p>

	<p>selon ses convictions propres. Le Mouvement n'a ni la vocation, ni la légitimité pour prendre (pour le compte de ses membres) une position aussi radicale que celle que vous semblez présenter. Il faudrait pour le moins préciser ce que vous appelez « alternative ». En effet, il ne fait pas de doutes que des évolutions de certains schémas économiques sont souhaitables mais relèvent bien souvent d'appréciations techniques complexes (et discutées).</p>
<p>6 – Quelles sont les thématiques de plaidoyer que le CCFD-Terre solidaire pourrait développer dans les années à venir ?</p> <p>Quelles thématiques, à l'inverse devrait-il abandonner ?</p>	<p>- Autour du développement durable et solidaire et de la nécessité d'agir pour un moyen-long terme</p> <p>Les diverses thématiques sont à poursuivre car les évolutions ne se font que sur du long terme.</p>

PARTENARIAT

« Le partenaire doit être un agent de transformation sociale. S'appuyant sur la pensée sociale de l'Eglise, le CCFD veut privilégier des acteurs dont l'objectif est d'aboutir à un changement des mentalités personnelles et collectives pour transformer les structures (politiques, sociales, économiques et culturelles) aux différents niveaux de l'action (local, national, international).

Il doit y avoir convergence d'intérêt entre le CCFD et ses partenaires. Les axes de travail de l'organisation qui veut nouer un partenariat avec le CCFD doivent s'inscrire dans les orientations du CCFD.

La relation partenariale qui se tisse entre un acteur des sociétés civiles et le CCFD dépasse le simple contrat d'objectifs ou de moyens mais s'inscrit bien dans une relation humaine collective, renvoie à la solidarité entre communautés humaines, fondement de l'action du CCFD. Les initiatives qui découlent de la relation sont perçues comme autant de signes d'espoir pour transformer ensemble une situation donnée. L'exemplarité, la force de la signification des actions engagées dans le cadre de la relation, leur effet démultiplicateur et de changement d'échelle, leur symbole, la dimension spirituelle explicite ou potentielle qui les sous-tendent sont autant de dimensions à prendre en compte dans la mise en place de cette relation. » (RO 2008-2012)

<p>1 – Que pensez-vous de cette définition ?</p> <p>Votre mouvement/service a-t-il une définition du « partenaire » ? Laquelle ?</p>	<p>2 éléments peuvent sembler manquer : une notion de durée (engagement dans le temps) et de réciprocité (au-delà de la convergence d'intérêts : respect par le partenaire des convictions du CCFD (en particulier en tant que mouvement d'Eglise), devoir d'échanger pour avancer)</p> <p style="text-align: right;">Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
<p>2 – Quels types de partenariat, selon vous, le CCFD-Terre solidaire doit-il privilégier ? :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des partenaires « de terrain » ? • Des acteurs internationaux qui agissent sur de grandes causes ? • Les deux à la fois ? Dans ce cas dans quelle proportion pensez-vous qu'il faille soutenir les uns et les autres ? • Des partenaires dits « de plaidoyer » ? • Des acteurs du jeu institutionnel ? • 	<p style="text-align: right;"><input checked="" type="checkbox"/> Oui Non</p> <p style="text-align: right;">Oui Non</p> <p style="text-align: right;">Oui Non</p> <p style="text-align: right;">Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p style="text-align: right;">Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p>Sur des grandes causes, possibilité d'action commune avec d'autres ONG.</p>
<p>3 – Quelle politique de partenariat votre mouvement/service souhaite-t-il que le CCFD-Terre solidaire développe ?</p>	<p>Rechercher un équilibre entre « petits » et « gros » partenaires. Les partenaires plus modestes peuvent, à travers des actions très concrètes, faciliter aussi le lien avec les MSE et le réseau.</p> <p>Doit-on également plus prioriser encore les pays les plus pauvres ?</p>

<p>4 – Votre mouvement/service a-t-il des partenaires à l'international ?</p> <p>Ont-ils des liens avec le CCFD-Terre solidaire?</p> <p>Que proposez-vous pour, éventuellement, améliorer une relation partenariale ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui Non</p> <p>Le MCC est en lien très étroit avec le M CCP, mouvement « frère » de Madagascar. Compte tenu des spécificités économiques de la « grande Ile », il y a sûrement matière à échange pour le CCFD.</p> <p>A l'inverse, le MCC pourrait être en lien plus étroit avec tel ou tel partenaire du CCFD, sous réserve d'une réelle possibilité d'échanges et de suivi de l'activité du partenaire (expérience peu concluante du partenaire soutenu par le MCC lors du congrès 2011)</p>
<p>5 – Votre mouvement/service est-il rattaché à une « internationale » de mouvement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la mission de cette internationale ? Quelle en est l'importance ? (en termes de personnes, de budget ?) • Souhaitez-vous que le CCFD-Terre solidaire soutienne ce type d'organismes ? Sous quelle forme ? Pour quel(s) projet(s) ? 	<p><input type="checkbox"/> Oui Non</p> <p>Le MCC est membre du SIIAEC, qui est représenté au BIT. Le SIIAEC, est un « secrétariat » de de Pax Romana, organisation qui a un statut consultatif à l'UNESCO.</p> <p><input type="checkbox"/> Oui Non</p> <p>Le CCFD pourrait s'appuyer sur le SIIAEC pour faire passer des messages auprès d'instances comme le BIT.</p>
<p>6 – Par son expérience avec des partenaires, le CCFD-Terre solidaire peut enrichir la réflexion de votre mouvement/service sur la solidarité internationale ; le souhaitez-vous ?</p> <p>Sous quelle forme ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui Non</p> <p>Le projet de lancement d'un GR « Solidarité » est sûrement l'occasion de renforcer encore les liens CCFD/MCC et <i>in fine</i> de sensibiliser encore plus les membres du MCC.</p>

LA GOUVERNANCE DU CCFD-Terre solidaire

« Les délégués des MSE et du réseau des bénévoles se retrouvent dans les instances associatives où sont décidées les grandes orientations du CCFD et vérifiées leur application. Ils sont garants ensemble de ces orientations. L'association est appuyée par une équipe de salariés qui apportent leurs compétences et leur professionnalisme à la réalisation de la mission du CCFD. »

<p>1 – Le CCFD-Terre solidaire, de sa naissance à 2008, a été « gouverné » par les MSE. Depuis l'ouverture de ses instances aux représentants du réseau, cette affirmation est un peu moins vraie. Comment voyez-vous désormais la place des MSE dans la gouvernance du CCFD-Terre solidaire ?</p> <p>Comment voyez-vous la place de votre mouvement/service, au plan national et au plan local ?</p>	<p>Une bonne gouvernance du CCFD réside dans un équilibre entre les MSE et les acteurs au quotidien du CCFD. La place des MSE doit demeurer importante de façon à ce que le CCFD conserve son rôle d'« expert agissant » de chaque MSE sur les questions de solidarité et développement. La moindre implication des MSE dans la gouvernance pourrait induire un éloignement, voire un retrait de certains MSE, ce qui ne serait pas une bonne chose pour l'efficacité de l'action. Cette majorité au sein du CCFD conforte également sa place au sein de l'Eglise.</p> <p>Représentation à l'AG, au CA, dans les commissions et les assemblées diocésaines.</p>
<p>2 - Certains MSE pensent qu'il faut désormais passer d'une « collégialité de structure » à une « collégialité de projets ».... qu'est-ce que cela signifie pour votre mouvement/service, au plan national et au plan local ?</p>	<p>La collégialité de structure n'est-elle pas indispensable au niveau de la gouvernance (place des MSE, cohérence d'ensemble) ? Une collégialité de projet n'est pas incompatible et permettrait une meilleure mobilisation sur certaines thématiques, en fonction de l'expertise requise.</p>
<p>3 – Pensez-vous important d'ouvrir la collégialité du CCFD-Terre solidaire à d'autres mouvements/services ?</p> <p>Lesquels ?</p>	<p style="text-align: center;">Oui Non</p> <p>La multiplication des mouvements peut fissurer la colonne vertébrale du CCFD si les divergences de vue se multiplient. Il est donc important que toute nouvelle adhésion soit regardée à l'aune de la cohérence de vision. Une ouverture à des MSE qui partagent les convictions, les valeurs et la vision du CCFD est envisageable : EDC, Partage et Rencontre, Vie Nouvelle, mouvement du renouveau de spiritualité ignacienne.</p>

<p>4 – Le réseau du CCFD-Terre solidaire bouge en permanence (ex : développement des réseaux thématiques, développement d'un réseau « Jeunes Adultes », d'un réseau de « référents plaidoyer », ...) comment faire place, dans la gouvernance globale à tous ces membres ?</p>	<p>La solution de gouvernance trouvée au MCC consiste à désigner parmi le « bureau national » un membre correspondant pour chaque région/réseau etc... Il est donc le rapporteur pour le compte du réseau auprès du BN. Par ailleurs, le BN reçoit au moins une fois par an les représentants du réseau qui viennent faire le point.</p> <p>Nous ne prétendons pas que ce soit le seul mode de gouvernance possible, mais en tout cas c'est un modèle qui évite la multiplication du nombre de participants et du nombre de réunions...</p> <p>En résumé, écouter et échanger mais pas modifier la gouvernance actuelle.</p>
<p>5 – La collégialité des MSE détient statutairement aujourd'hui, dans les instances nationales, au minimum les 2/3 des voix ; cela a-t-il de l'importance pour votre mouvement/service ? Pourquoi ?</p> <p>Seriez-vous prêt à abandonner ce quorum ?</p>	<p style="text-align: center;">Oui Non</p> <p>De toute façon, 2/3 des voix pour les MSE signifie que le MCC est évidemment loin d'avoir la majorité (ce n'est pas un reproche, c'est un constat). Alors un peu plus, un peu moins ce n'est pas le sujet. Le sujet est pour le CCFD de trouver une voie qui convienne à tous les MSE.</p> <p>Les MSE doivent conserver la majorité dans la gouvernance (CA/AG) et leur diversité est garante de maintien du cap : ONG de développement et organisme d'Eglise.</p> <p style="text-align: center;">Oui Non</p>

Le CCFD-Terre solidaire et L'Eglise

« Le CCFD a la conviction que les organisations chrétiennes ont un rôle à jouer dans le contexte mondial d'aujourd'hui. Le CCFD se veut partie prenante d'une Eglise, peuple de Dieu, ferment de solidarité avec les plus pauvres et ouverte aux dimensions du monde. »

<p>1 - Comment voyez-vous la place du CCFD-Terre solidaire dans l'Eglise d'aujourd'hui ? Que souhaitez-vous que soit cette place ?</p>	<p>De quoi parle-t-on ? des Eglises locales (paroisses, diocèses) ou de la hiérarchie de l'Eglise ?</p> <p>Au niveau paroissial, le rôle des bénévoles est primordial et, sauf erreur, le développement de l'EAD a permis de trouver au CCFD une place naturelle au sein des paroisses et en liaison avec (entre autres) les mouvements de jeunes : Aumôneries, Scouts, MEJ, etc...</p> <p>La présence auprès de la conférence épiscopale mais aussi des lieux de formation des prêtres et animateurs en pastorale est certainement à renforcer.</p>
<p>2 - Comment rester fidèle au fondement catholique de l'Association tout en s'adressant à un maximum de personnes ?</p>	<p>La solidarité est un concept universel (comme l'Eglise catholique). Le choix du prénom « Terre Solidaire » dit clairement le désir de s'adresser à tous.</p>
<p>3 – Pensez-vous que le CCFD-Terre solidaire doit avoir une place plus forte dans les débats qui traversent l'Église ?</p>	<p>Le MCC est convaincu que la hiérarchie catholique a beaucoup à recevoir des Mouvements qui font partie de l'Eglise. Encore faut-il qu'elle en soit consciente, et que les Mouvements s'emploient à le lui faire comprendre.</p>
<p>4 – Comment voyez-vous la place de l'Eglise dans le CCFD-Terre solidaire ?</p>	<p>L'Eglise est faite des hommes et des femmes qui la composent – dont les membres du CCFD. Les liens au niveau diocésain sont importants pour augmenter la notoriété/visibilité/transparence du CCFD et sa compréhension par l'Eglise.</p>

AUTRES QUESTIONS/CONVICTIONS QUE VOUS SOUHAITEZ PARTAGER

Le nouveau rapport d'orientation devrait :

- Confirmer de façon explicite l'identité, la mission et la vision du CCFD Terre Solidaire, dont son appartenance à l'Eglise en vivant l'Évangile dans le Monde, en déclinant dans l'action la doctrine sociale de l'Eglise.
- Contenir des objectifs quantitatifs et pas seulement qualitatifs
- Préciser le mode de sélection des partenaires et accroître le rôle en la matière de la Commission Mensuelle de Partenariat (les CMP doivent avoir connaissance des demandes en amont de la sélection proposée par les salariés)
- Travailler à la communication auprès des paroisses pour faire partager (sans donner la leçon) la nécessité d'un meilleur vivre ensemble à l'échelle de la planète.
- Aborder la cohérence entre les actions de Caritas Secours Catholique, Fidesco et CCFD Terre Solidaire.

Et merci pour ce questionnaire qui permet au MCC de partager par écrit ses convictions et sa volonté de continuer la route avec le CCFD

Pour le MCC
Chantal et Patrick Degiovanni
Responsables Nationaux

Bernard Bougon
Aumônier National